

Association A.D.E

Siège :

Le Globe
21 avenue de Verdun
06500 Menton

PROCÈS-VERBAL D'ASSEMBLÉE ORDINAIRE D'ASSOCIATION

Procès-verbal de l'assemblée générale de l'association A.D.E Méditerranée en date du 13/02/2024.

Les membres de l'Association se sont réunis, ou ont participé par zoom, en assemblée au siège de l'Association. L'assemblée générale le 13/02/2024 à 19h30 est présidée par Bernard Peyrano, et est convoquée conformément aux dispositions inscrites dans les statuts de l'Association. La validité de la convocation est reconnue par les membres de l'Association.

Membres présents

Sont présents ou représentés les membres de l'Association suivants, qui déclarent avoir signé la feuille de présence annexée au présent procès-verbal :

Madame Tatiana Drozd Peyrano
Madame Valérie Huet (par Visio conférence)
Monsieur Bernard Peyrano
Madame Almudéna Arellano (par Visio conférence)
Monsieur Thomas Salcedo (par Visio conférence)

Monsieur Fabrice Volpi a donné Mandat à Mme Valérie Huet
Mme Laetitia Peyrano a donné Mandat à M. Bernard Peyrano
M. Cyril Dujaquier a donné Mandat à M. Bernard Peyrano
Mme Nikita Drozd a donné Mandat à Mme Tatiana Drozd.

En conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Élection de la secrétaire de séance :

Mme Nikita Drozd s'est excusée Mme Valérie Huet assure le rôle de secrétaire de l'Assemblée Générale

Documents soumis aux membres

Les documents et rapports suivants ont été soumis aux membres de l'Association en vue de la présente assemblée :

Rapport Moral 2023

Perspective 2024

Bilan Plongée

Compte 2023

Questions Diverses

Après avoir rappelé le contexte associatif et les motifs justifiant la convocation de cette réunion, les débats porteront sur l'ordre du jour.

Ordre du jour :

- Rapport moral du Président (vote)
- Perspective 2024
- Bilan Plongée
- Adoption du bilan financier 2023 (Vote)
- Questions diverses

Le quorum étant atteint avec 76,92% l'Assemblée Générale peut se tenir valablement.

1) Rapport Moral du Président

Afin de correspondre à l'ensemble des activités de l'association, des subventions, des adhésions, ... le Conseil d'administration a décidé que les bilans d'activités et financiers seront réalisés sur une année scolaire (du 01 septembre au 31 aout l'année suivante). Créée en 2022 A.D.E Méditerranée a développé, en deux ans, son programme Pédagogique-Éducatif-Scientifique dédié à la sensibilisation, à la protection de la biodiversité et des écosystèmes marins. Un projet unique en France, dont près de 2.000 élèves, du bassin Mentonnais, du CM1 au Lycée suivent, par classe, une formation biodiversité marine.

13 personnes ont adhéré pour la première année à l'association.

- 2 retraités
- 3 étudiants
- 8 actifs

6 adhérents sont du secteur mentonnais, 7 habitent en France.

Enfin, 3 personnes ont pris leurs licences FFESSM par le biais d'A.D.E Méditerranée Ainsi A.D.E Méditerranée comportait :

- 2 BESS
- 1 MF1
- 1 N4/GP
- 2 N4
- 1 N1

Grâce à l'aide de nos partenaires et à la subvention de fonctionnement, attribuée par l'ensemble de nos partenaires l'association a pu :

- Créer septembre 2022 la première Aire-Marine-Éducative « Baie du Soleil » à l'institution Saint-Joseph de Roquebrune-Cap-Martin.

· 65 élèves du CM2 ont appris la biodiversité de la baie de Carnoles et ont travaillé sur un répertoire de la faune et de la flore du milieu marin. Plusieurs sorties ont été organisées sur les plages de la commune, ainsi que les visites du musée de la Préhistoire de Menton et du musée océanographique de Monaco.

· 35 élèves de la classe de 5ème Davis ont travaillé sur l'état des lieux et les impacts de l'anthropisation. Plusieurs sorties sur site ont permis d'interroger les acteurs économiques et politiques concernant les actions en faveur de la protection de la biodiversité. Les élèves ont également visité le musée de la Préhistoire de Menton et le musée océanographique de Monaco. Dans le cadre du programme Erasmus, la classe a collaboré avec une classe de Sardaigne à la protection de la mer Méditerranée.

· 12 élèves de la classe de 3ème ont développé le projet « Le geste Utile ». Un programme international pour sensibiliser tous les élèves de la planète à la pollution des mers et des océans. Un film réalisé en 7 langues a été présenté au concours « Ocean College » du musée océanographique de Monaco et a été récompensé.

· 10 élèves du club science ont créé la plateforme Greentopia dans le cadre de la sensibilisation des lycéens à la protection de la biodiversité. Et ont été reçus au centre scientifique de Monaco dans le cadre d'un échange/découverte pour les futurs scientifiques.

L'ensemble de ce travail a été félicité par l'Office Français de la Biodiversité. A.M.E

« Baie du soleil » a reçu dès la première année le Label « Aire-Marine-Éducative en devenir ».

Parallèlement, A.D.E Méditerranée a continué à développer ses programmes : Pôle Corail/Posidonie, et pôle plongée dans les établissements scolaires. Afin d'encadrer au mieux les élèves, et toutes ses actions, l'Association a investi dans du matériel : shorty, palmes, masques, tuba, ...

En 2023, A.D.E Méditerranée a répondu à toutes les invitations : Participation au 1er forum de la biodiversité, au forum des Associations, à la fête des ports de Menton. A chaque fois l'Association a partagé son stand avec le musée de la Préhistoire de Menton. Enfin A.D.E Méditerranée a réalisé plusieurs interventions devant les sociétaires et Directeurs d'Agences du Crédit Agricole.

En Août 2023, avec Mme Almudena Arellano, responsable du pôle histoire de l'association et archéologue au musée de la Préhistoire de Menton, les plongeurs d'A.D.E Méditerranée ont découvert 5 grottes sous-marines devant le site de Balzi-Rossi en Italie. Cette découverte enregistrée auprès des autorités italiennes a permis d'ouvrir une nouvelle compréhension de la vie du bassin Mentonnais, il y a 24.000 ans. Fort de cette découverte le ministère de la Culture italien souhaite développer, avec l'association, des programmes de recherches.

Tout au long de l'année 2023, A.D.E Méditerranée a communiqué sur ses programmes, et a mis en valeur l'action de la jeunesse de Menton, de Roquebrune-Cap-Martin, et donner un éclairage international au territoire mentonnais et au musée de la Préhistoire de menton. Une dizaine d'articles dans la presse écrite locale, régionale, nationale. La participation à plusieurs émissions de radio. Locale et régionale, ... se sont fait l'écho du travail A.D.E Méditerranée.

Personne ne souhaitant prendre la parole, le rapport Moral est soumis au vote :

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : Unanimité

2) LECTURE DE LA PREVISION 2024

Conformément à la demande du conseil d'administration de l'association et grâce à l'ensemble des partenaires, A.D.E Méditerranée va continuer ses actions pour l'année 2024 par :

- La poursuite du développement des Aires-Marines-Éducatives, avec de nouvelles classes, de nouveaux établissements, et l'ouverture du pôle corail/posidonie.
- Institution Saint-Joseph :
 - Dès la rentrée 2023 l'ensemble des actions ont été reconduites :
 - Les CM2 travaillent sur l'apprentissage de la biodiversité, l'écriture d'un livre et d'affiches qui seront exposées cet été dans tous les établissements hôteliers et restaurants du bassin Mentonnais.
 - La classe de 5ème a choisi de travailler sur l'implantation de bouée écologiques dans la baie de Carnoles.
 - Les élèves de 3ème se sont associés avec le club science du lycée dans le cadre du programme Greentopia avec pour mission une campagne d'affichage en plusieurs langues pour la protection de la biodiversité.
 - Le club « plongée » a été ouvert, et permet aux élèves de pouvoir suivre un cursus de « plongée biodiversité » et un premier niveau de plongeur sous-marin.
 - Enfin, A.D.E Méditerranée a offert un aquarium pour les classes de CM2 afin de sensibiliser les élèves à la protection de la faune et la flore marins.
- A Menton, A.D.E Méditerranée a ouvert, en septembre, l'Aire-Marine-Éducative de « La Villa Blanche ». 7 classes sont engagées dans l'apprentissage et la protection de la biodiversité des eaux Mentonnaise.
 - CM1 A : Laissez-nous nos plages propres ! (Étudier la biodiversité / Sensibiliser la population /créer des pancartes sur les plages de Menton).
 - CM1 B : Supers ramasseurs ! (Créer des Supers ramasseurs grâce à des sacs magiques).
 - CM2 A : Arrêtez de polluer ! (Créer des surveillants des plages / créer une Chaîne YouTube et une chanson).
 - CM2 B : Ensemble protégeons notre Aire Marine ! (Créer un Site Internet / un QR Code / et inventer des filets pour bouches d'égout).
 - 6ème : Protéger le monde de demain ! (Réduire commande Internet/Réduire l'impact de la crème solaire/ Organiser des débats/Sensibiliser la population sur les déchets).
 - 3ème Espagnol : Nurseries dans les ports ! (Développer des nurseries dans les ports /et sensibiliser les plaisanciers au respect des ports propres).
 - Club AME : Création de zones protégées ! (Créer une zone protégée et une zone avec des bouées écologiques).

En collaboration avec le laboratoire Art et Science de l'université de Bordeaux. A.D.E Méditerranée organise, au Palais de L'Europe de Menton, le 28 et 29 mars 2024 le premier forum « Répertoire Précieux des Formes ». Un rendez-vous qui associera chercheurs, scientifiques, spécialistes, directeurs de laboratoires, artistes, et élèves autour du thème de la protection des mers et des océans. Ouvert au public, ce forum sera l'occasion d'échanger et de mieux comprendre les enjeux climatiques et l'urgence de protéger la biodiversité et les écosystèmes marins. Déjà des élèves travaillent sur des œuvres. L'école d'art de Menton a rejoint le projet.

Le pôle corail et posidonie débutera en cours d'année. Plusieurs réunions avec la mairie de Menton et la direction des ports de Menton ont permis de définir les besoins des locaux qu'à Méditerranée souhaite pour son développement.

L'association va continuer son travail de recherche historique avec les autorités Italiennes et le musée de la Préhistoire de Menton.

Côté adhésions, l'association enregistre une forte progression sur le dernier trimestre 2023 en multipliant par 2 le nombre d'adhérents.

3) POLE PLONGEE (VALERIE HUET)

Début septembre 2023, le pôle « plongée » a été créé à l'institution Saint-Joseph de Roquebrune-Cap-Martin. 6 élèves sont engagés dans la formation niveau 1. Les cours sont donnés tous les lundis soir pour la théorie. La partie technique se fait en piscine les vendredis soir. En septembre 2024, un pôle « plongée » ouvrira à la Villa Blanche. Un membre de l'association est également en formation Niveau 1.

Après une réunion avec le Président de la FFESSM nous avons décidé d'enseigner des formations photos sous-marine et Biodiversité. 3 membres de l'association ont suivi des formations spécifiques afin de pouvoir délivrer des brevets.

Pour l'année 2023/24 l'Association va investir dans du matériel : Blocs de 15 litres et de 12 litres, Blocs de 10 litres, détendeurs, Gilets stabilisateurs, ... tout ce matériel permet d'offrir des formations de qualités avec le maximum de sécurité.

Un local au port de Menton devrait nous être attribué début 2024.

Enfin, l'objectif de 2024 sera d'acquérir un bateau.

En 2024, avec les autorités Italiennes nous poursuivrons les recherches autour du site de Balzi-Rossi.

Les premiers développements du pôle corail et posidonie nous permettront de replanter le corail et la posidonie dans le cadre scientifique mis en place par l'association.

4) Rapport Financier : (Tatiana Drozd)

L'année 2023, a été une année de développement et d'investissement importante.

Grâce à plusieurs subventions l'association a investi :

- (6.000,00 €) dans du matériel de plongée et pédagogiques :

- Shorty – Palmes - Masques – Tuba

- ...

1 088,55 € ont été dépensés dans la révision et l'entretien du matériel.

986,00 € ont été reversés à la FFESSM et à Lafont Assurance

434 € dans les frais de représentation et de déplacement notamment à Marseille.

300 € ont été versés à la Fondation Savchuk dans le cadre de la recherche pour la lutte contre le cancer du cerveau des enfants.

Côté recettes l'association a été subventionnée à hauteur de 11.000,00 € :

- Crédit Agricole : 6.000 €

- CARF : 5.000 €

L'exercice 2023 se termine avec solde compte courant positif de 1.463,15 € et 2.500 € sur le livret A.

DEPENSES			
	Achat Matériel	(6 000,00) €	
	Retrait Liquide	(50,00) €	
	Adhésion annuelle FFESSM	(90,00) €	
	Assurance Lafont	(212,00) €	
	Déplacement	(119,50) €	
	Don/Aides	(300,00) €	
	Frais Banque	(72,00) €	
	Frais de Représentation	(165,80) €	
	Licence FFESSM	(774,00) €	
	Virement Livret A	(3 000,00) €	
	Révision Matériel	(1 088,55) €	
RECETTES			
	Subventions		11 000,00 €
	Adhésion		1 417,00 €
	Don/Aides		200,00 €
	Licence Adhérents		194,00 €
	Livret A		500,00 €
	Frais Banque		24,00 €
	TOTAL	(11 871,85) €	13 335,00 €
	Solde		1 463,15 €

Pour 2024 l'association va investir dans l'achat d'un bateau, afin de mieux sécuriser les personnes, et de permettre d'accueillir des personnes à mobilité réduite ou de handicap.

L'association va intégrer de nouveaux locaux et travailler avec le ministère de la Transition Écologique sur le programme LIFE européen. Le pôle corail va permettre d'accueillir les premiers élèves afin de bouturer le corail.

L'Association va organiser deux jours de découverte de la biodiversité avec les élèves engagés dans les AME de Roquebrune-Cap-Martin et Menton.

Enfin, A.D.E Méditerranée souhaite remercier tous les partenaires qui soutiennent l'ensemble des actions de l'association.

DEPENSES			
	Achat Matériel	(50.000,00) €	
	Adhésion annuelle FFESSM	(90,00) €	
	Assurance Lafont	(300,00) €	
	Déplacement	(200,00) €	
	Assurance Association	(6.000,00) €	
	Travaux Local	(2.000,00) €	
	Électricité	(1.000,00) €	
	Don/Aides	(1.000,00) €	
	Opération FFESSM	(1.500,00) €	
	Frais Banque	(150,00) €	
	Frais de Représentation	(1.500,00) €	
	Licence FFESSM	(1.000,00) €	
	Révision Matériel	(2.000,00) €	
RECETTES			
	Subventions		20 000,00 €
	Opération FFESSM		1.500,00 €
	Visites		50.000,00 €
	Adhésion		2.000,00 €
	Don/Aides		5.000,00 €
	Licence Adhérents		400,00 €
	Frais Banque		200,00 €
	TOTAL	(73.240,00) €	79.100,00 €
	Solde		5.860,00 €

Personne ne souhaitant prendre la parole, le rapport financier est soumis au vote :

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : Unanimité

Le rapport financier est validé.

5) Questions diverses

Personne ne souhaitant prendre la parole, et l'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne prenant la parole, il est décidé de lever la séance à 19h.

De tout ceci, il a été dressé le présent procès-verbal pour servir et faire valoir ce que de droit.

Fait à Menton, le 14 février 2024.

Signatures :

**Bernard Peyrano
Président**



**Valérie Huet
Secrétaire**



